



## MERCOSUR : les céréaliers s'opposent à une concurrence déloyale

**Paris, le 21 février 2018** – « *Les négociations menées actuellement dans le cadre du Mercosur vont affecter le secteur des céréales, déjà fragilisé sur la scène internationale* » annonce Philippe Pinta, président de l'Association Générale des producteurs de blé (AGPB) qui poursuit, « *En cas d'accord, les contingents d'importation sans droit de douanes, proposés en blé et maïs, entraîneront une nouvelle chute des prix européens, au détriment des agriculteurs* ». En effet, les pays du Mercosur bénéficient de coûts de production parmi les plus faibles du monde, dus aux surfaces importantes des exploitations et à des normes beaucoup moins strictes sur les semences et les produits phytosanitaires.

L'accord prévoirait aussi une ouverture totale du marché européen de l'orge, ainsi qu'un contingent sur le riz, culture déjà fragilisée par les importations massives du Cambodge et du Surinam.

Au-delà d'une dégradation du marché, l'AGPB déplore les pertes de débouchés majeures qui accompagneraient la signature de cet accord. Le bioéthanol, déjà menacé par le projet de directive sur les énergies renouvelables, subirait un nouveau coup dur. Pour Philippe Pinta, « *L'ouverture d'un contingent sans droits de douane pour 600 000 tonnes d'éthanol brésilien, soit 14 % du marché européen, provoquerait le doublement des importations actuelles.* » Et l'accord prévoit aussi une ouverture partielle ou totale aux exportations brésiliennes d'amidon et de viandes de porc et de volaille, produits qui constituent les principaux marchés de nos céréales.

Tout cela sans réciprocité, puisque les pays du Mercosur refusent toute ouverture pour les produits céréaliers que nous pourrions exporter chez eux comme le malt, la farine, les pâtes ou les biscuits.

Il s'agit d'un vrai marché de dupe, qui dégraderait encore un peu plus la situation économique des céréaliers français, durement éprouvés depuis quatre ans par les prix bas et la récolte calamiteuse de 2016.

« *Pour nos exploitations agricoles françaises et européennes, il est essentiel que les céréales et les secteurs du bioéthanol, de l'amidonnerie et de l'élevage restent protégés de la concurrence déloyale des pays du Mercosur* » déclare Philippe Pinta.

### **Contacts presse : RDN**

**Fadela Benabadji**

Tel : 01 85 09 83 70

Mobile : 06 11 34 22 39

[fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

**Etienne Galinier**

Tel : 01 85 09 83 74

Mobile : 06 48 09 57 78

[egalinier@agence-rdn.com](mailto:egalinier@agence-rdn.com)

### **A propos de l'AGPB :**

Créée en 1924, l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, syndicat professionnel agricole, représente les intérêts des producteurs de céréales. L'AGPB est dirigée par des agriculteurs élus représentant les départements, issus du monde syndical et économique. Elle est une association adhérente de la FNSEA.